



Ingénierie des services d'aide à domicile



Formation dispensée en collaboration avec l'IUT de Paris Descartes.

OBJECTIFS

Les métiers du service à la personne sont en plein développement. Ils se professionnalisent et requièrent des compétences diverses alliant la gestion de projet au droit et à l'éthique. Ce diplôme forme des professionnels des services d'aide à domicile qui accompagnent les publics bénéficiaires dans leur vie quotidienne. L'objectif est de disposer de l'ensemble des compétences et des méthodes d'intervention attendues par les structures du secteur en matière d'encadrement intermédiaire et d'accompagnement social et médico-social.

ENSEIGNEMENT ET MILIEU PROFESSIONNEL

Cette formation s'appuie sur un corps enseignant composé à la fois d'universitaires et d'intervenants issus du monde professionnel.

Les enseignements représentent un volume horaire global de 550 heures :

UE1	Connaissance du secteur social et medico-social
UE2	Connaissance des publics et de leurs problématiques
UE3	Droit et outils de gestion
UE4	Management
UE5	Conduite de projet
UE6	Projet tuteuré
UE7	Stage

Les Unités d'Enseignement sont détaillées sur notre site web, rubrique Formation.

INFOS CLÉS

Disponible en

formation en apprentissage (F.A.)
et formation continue (F.C.)

Lieu des cours

IUT de Paris Descartes

Droits d'inscription universitaire obligatoires. Ils sont fixés chaque année par arrêté à paraître en juillet.

Organisation des enseignements :

- En F.A. :
 - 2 semestres, d'octobre à septembre.
 - Le rythme de l'alternance est de 2 semaines dans un établissement du secteur des Services à la personne et 1 semaine à l'IUT de Paris Descartes.
 - Le volume horaire global est de 550 heures de cours (16 semaines) et 36 semaines en entreprise.
- En F.C. :
 - 2 semestres, d'octobre à septembre.
 - 16 semaines de cours (550 heures).
 - 15 semaines de stage (497 heures).



LES COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir conduire un projet et travailler en réseau et en partenariat.
- Maîtriser le cadre juridique et les outils de gestion des structures du secteur.
- Connaître les dispositifs de l'accompagnement social et médico-social.
- Maîtriser les problématiques spécifiques aux personnes accompagnées.
- Savoir faire preuve de l'éthique et de la déontologie exigées par la relation d'accompagnement.

LES MÉTIERS DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Ce secteur doit, notamment, son dynamisme à la grande diversité de ses acteurs : entreprises, associations, auto-entrepreneurs, établissements publics.

À l'issue de la formation, les stagiaires sont destinés à occuper des responsabilités de cadre intermédiaire :

- Responsable de secteur d'un service d'aide à domicile.
- Responsable d'unité de service à la personne.
- Responsable de service d'un pôle d'action sociale.
- Coordonnateur d'un service social.
- Responsable d'unité de vie.
- Responsable d'association à caractère social.
- Coordonnateur de service de service de soins à domicile.
- Responsable d'association caritative.
- Responsable d'un secteur de maisons de retraite.
- Responsable d'un secteur d'établissements médico-sociaux.

COMMENT NOUS REJOINDRE ?

Conditions d'admission :

Être titulaire d'un BAC+2 ou 120 ECTS (L2 en sciences humaines et sociales, Psychologie, Droit, AES, DUT, Carrières Sociales, DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, BTS, ESF, SP3S... ou autre).

Spécificité pour la formation en apprentissage :

- Avoir moins de 26 ans
- Dépôt des candidatures par internet de mars à mi-juin (plus d'informations sur le site de l'IUT Descartes : www.iut.parisdescartes.fr)
- Présélection sur dossier, et, pour les candidats retenus, entretien avec l'IUT et le CFA ADA-FORSS

Spécificité pour la formation continue :

- Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers du social.
- En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT de Paris Descartes et à remettre à l'appui du dossier de candidature.
- Le cycle de formation continue est facturé 6000 euros. Son financement peut être assuré pour les salariés soit dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) par un OPCA/OPACIF, soit au titre du Plan de Formation de l'entreprise (PF), ou autres. Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent.
- Demandeurs d'emplois : consulter l'IUT de Paris Descartes pour obtenir un devis.
- Dossiers de candidature à télécharger sur le site de l'IUT de Paris Descartes : www.iut-parisdescartes.fr/candidature.
- Présélection sur dossier, épreuve écrite pour les candidats admissibles.

CONTACTER L'IUT DE PARIS DESCARTES

Obtenir les informations pédagogiques :

Département Carrières Sociales

☎ 01 76 53 48 04

✉ secretariat-cs@iut.parisdescartes.fr

Obtenir un devis :

Service de Formation continue et d'alternance

☎ 01 76 53 49 75

✉ bernadette.amiaud@iut.parisdescartes.fr

Le département CS, Carrières sociales

À L'IUT DE BOBIGNY

DUT

Carrières sociales

option Assistance sociale
option Animation sociale
option Gestion urbaine : Métiers de la ville, du territoire et de l'environnement.

2 licences professionnelles

Intervention sociale

spécialité Accompagnement social

Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle

La formation LP ISAD

**25 stagiaires
par promotion**

Chiffres clés

113 IUT de France
en réseau

La vie des IUT sur
espriut.fr

IUT de Bobigny
1 100 étudiants

IUT Paris Descartes
2 700 étudiants

IUT Paris Descartes

143, avenue de Versailles, 75016 Paris

☎ 01 76 53 47 00

www.iut.parisdescartes.fr